

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec**



Le présent fichier est une publication en ligne reçue en dépôt légal, convertie en format PDF et archivée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec. L'information contenue dans le fichier peut donc être périmée et certains liens externes peuvent être inactifs.

Version visionnée sur le site Internet d'origine le 11 octobre 2012.

Section du dépôt légal



# Info-Autorité

VOLUME 9, NUMÉRO 4, SEPTEMBRE 2012



## SOMMAIRE

- ▶ Des changements à la direction de l'Autorité
- ▶ Nouveauté sur le site Web de l'Autorité pour le financement des sociétés
- ▶ Projet pilote : Page Facebook en éducation financière
- ▶ Poursuites et décisions
- ▶ Mise en garde
- ▶ Ateliers sur les finances personnelles à McGill
- ▶ Les bonnes décisions, au bon moment!
- ▶ Consultations publiques en cours
- ▶ Investir de façon éclairée et éviter la fraude!
- ▶ L'Académie des trésors... financiers et éducatifs!
- ▶ Littératie financière
- ▶ Nouveau programme pancanadien en éducation financière
- ▶ Tes Affaires.com : La nouvelle référence jeunesse en finances personnelles!
- ▶ Institut collégial de la littéracie financière – Collège de Rosemont



## DES CHANGEMENTS À LA DIRECTION DE L'AUTORITÉ

L'Autorité annonce des changements à la direction de ses activités à la Surintendance de l'encadrement de la solvabilité, à la Surintendance de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution ainsi qu'à la Direction générale des affaires juridiques.

Ces changements sont effectués à la suite des nominations récentes par le Conseil des ministres de Nathalie G. Drouin, à titre de sous-ministre de la Justice, et de Patrick Déry au poste de sous-ministre des Ressources naturelles.

### Surintendance de l'encadrement de la solvabilité

Ainsi, le président-directeur général, Mario Albert, assumera par intérim la fonction de surintendant de l'encadrement de la solvabilité. Afin de l'épauler dans cette tâche, Julien Reid, directeur principal des normes et de l'assurance-dépôts, assumera la supervision de la Direction de la surveillance des institutions de dépôt. Il pourra aussi compter sur l'appui de Nathalie Sirois, qui en plus de ses fonctions à la Direction principale de la surveillance des assureurs, supervisera les activités de la

Direction du contrôle du droit d'exercice.

### **Direction générale des affaires juridiques**

Suivant le départ de Nathalie G. Drouin, Philippe Lebel, directeur principal des affaires juridiques, assurera l'intérim à la Direction générale des affaires juridiques.

### **Surintendance de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution**

Certaines des responsabilités de surintendant de l'assistance aux clientèles et de l'encadrement de la distribution seront assumées par intérim par Eric Stevenson. Ces responsabilités comprennent la Direction principale de l'indemnisation et des politiques d'encadrement de la distribution qu'il assumait déjà, ainsi que la Direction principale des opérations d'encadrement de la distribution.

M. Louis Morisset, surintendant des marchés de valeurs, aura la responsabilité de superviser les activités de la Direction principale des affaires publiques et des communications qui comprend également la Direction de l'éducation financière, la Direction du centre d'information et le Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance.

[retour au sommaire](#)

## **NOUVEAUTÉ SUR LE SITE WEB DE L'AUTORITÉ POUR LE FINANCEMENT DES SOCIÉTÉS**

La mission de l'Autorité consiste notamment à favoriser le bon fonctionnement des marchés de valeurs mobilières au Québec. C'est dans cet esprit et afin de mieux répondre aux besoins des intervenants du marché qu'elle a regroupé sur son [site Web](#) des informations utiles et importantes concernant spécifiquement le financement des sociétés et autres sujets connexes.

Cette initiative a été lancée en publiant des informations liées au contenu et à la qualité des demandes de dispenses discrétionnaires ainsi qu'à certaines exigences relatives aux rapports techniques pour les projets miniers. Une foire aux questions traitant spécifiquement des droits exigibles des émetteurs a aussi été développée.

De plus, il est possible de consulter, depuis cette page, les avis de l'Autorité et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières relatifs au financement des sociétés et autres sujets connexes, tous colligés dans la même page.

Au cours des prochains mois, de nouveaux documents en lien avec le financement des sociétés seront ajoutés et de nouvelles questions seront traitées.

[retour au sommaire](#)

The image shows the Facebook logo, which consists of the word "facebook" in a white, lowercase, sans-serif font on a dark blue rectangular background. A small registered trademark symbol (®) is located at the end of the word.

## **PROJET PILOTE : PAGE FACEBOOK EN ÉDUCATION FINANCIÈRE**

La Direction de l'éducation financière, en collaboration avec la Direction principale des affaires publiques et des communications, lancera un projet pilote cet automne en créant sa page [Facebook](#), [Les bonnes questions](#). Cette page servira à partager de l'information avec les consommateurs de

produits et services financiers et offrira l'occasion à l'Autorité de se rapprocher des préoccupations des consommateurs en dialoguant avec eux. L'information qui y sera véhiculée leur donnera l'opportunité de faire des choix éclairés dans les domaines de l'assurance, de l'investissement et de la retraite. Le projet pilote permettra également d'évaluer l'intérêt des consommateurs et les ressources nécessaires pour animer une telle page.

[retour au sommaire](#)



## POURSUITES ET DÉCISIONS

### POURSUITES ET DÉCISIONS

Cette section présente une liste des poursuites intentées par l'Autorité et des décisions rendues au cours des dernières semaines suivant une intervention de l'Autorité.

#### Poursuites intentées

[Placement illégal et pratique illégale de courtier - Mario Corriveau écope d'une amende de 506 000 \\$](#)

[Projet Les condos du Lac Taureau - Des pénalités de 107 000 \\$ sont imposées](#)

[Gestion de portefeuille - Mandataire P. L. P. inc. et Pierre-Louis Péloquin se voient retirer leurs droits et écopent de pénalité de 32 500 \\$](#)

[Pratique illégale d'expert en sinistre - Georges Younes écope d'amendes](#)

[Exercice illégal d'activité de courtier en valeurs - L'Autorité dépose quatre chefs d'accusation contre Georges Dufour](#)

[Dossier N.S.I. Solutions naturelles internationales inc. - Quatre co-accusés écopent d'amendes totalisant 487 500 \\$](#)

[Dossier Carole Morinville - L'Autorité annonce son intention d'intenter un recours de plus de 1 650 000 \\$](#)

[L'Autorité dépose 73 chefs d'accusation et entend réclamer plus de 500 000 \\$ en amendes](#)

[Dossier Progressive Management Limited - Quatre accusés écopent d'amendes totalisant 412 000 \\$](#)

#### Décisions rendues

[Dossier Tempus - Pratique et placements illégaux - Raymond Parent et Alain Botbol coupables](#)

[retour au sommaire](#)

## MISE EN GARDE



L'Autorité met en garde les investisseurs à l'égard de sollicitations récentes effectuées par courriel et par téléphone pour investir dans le marché des dérivés par l'entremise de Best Commodity Options, une société qui n'est pas autorisée à agir au Québec.

Récemment, au moins un Québécois a été sollicité, d'abord par courriel, puis par téléphone de façon assidue et assez insistante par une personne se nommant Gary Wallace. Ce dernier faisait pression afin que la personne investisse dans le marché des dérivés par l'entremise de Best Commodity Options, une société d'investissement qui semble domiciliée au Panama. Ni Gary Wallace, ni Best Commodity Options ne sont inscrits auprès de l'Autorité.

Comme ils ne sont pas inscrits auprès de l'Autorité, ces sollicitations visant des investisseurs québécois pourraient contrevenir aux lois administrées par l'Autorité, notamment à la [Loi sur les instruments dérivés](#).

### Rappel aux investisseurs

La sollicitation effectuée à la fois par courriel et par téléphone dans ce dossier rappelle [l'importance d'être prudent lorsqu'on partage des informations personnelles sur le Web et les médias sociaux](#).

Aussi, avant de confier vos économies à la personne qui les sollicite, l'Autorité vous invite à vous poser [5 bonnes questions](#) afin de déjouer la fraude financière.



[retour au sommaire](#)



# McGill

## ATELIERS SUR LES FINANCES PERSONNELLES À MCGILL

L'École d'éducation permanente de l'Université McGill offrira cet automne de nouveaux ateliers pratiques portant sur les finances personnelles, grâce au soutien financier du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance de l'Autorité. Gratuits et destinés aux jeunes adultes, ces ateliers, offerts en français et en anglais, traiteront de l'épargne-placement, du crédit et du budget personnel.

[Horaire et inscription](#)

[retour au sommaire](#)

## LES BONNES DÉCISIONS, AU BON MOMENT!

Quels sont les obstacles financiers et les opportunités qui jalonnent chaque étape de la vie? Quels conseils puis-je obtenir quant à la façon de prendre les bonnes décisions financières à ces différentes étapes et comment utiliser pleinement les véhicules d'épargne et d'investissement? Ces questions seront traitées lors d'un Webinaire, offert gratuitement, organisé par l'Université McGill et soutenu par le Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance de l'Autorité. Il sera donné cet automne par Mme Brenda Shanahan, chroniqueuse à The Gazette.

[Inscription](#)

[retour au sommaire](#)

## CONSULTATIONS PUBLIQUES EN COURS

Plusieurs consultations sont en cours. Nous vous invitons à consulter le site Web de l'Autorité à la section [Consultations publiques](#) pour en connaître davantage.

[retour au sommaire](#)

## INVESTIR DE FAÇON ÉCLAIRÉE ET ÉVITER LA FRAUDE!

Investir de façon éclairée et éviter la fraude. Tels sont les éléments centraux du séminaire en ligne, gratuit, organisé par l'Université McGill, avec le soutien financier du Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance de l'Autorité.

Quelles questions doit-on se poser pour se connaître comme investisseur? Comment connaître son conseiller financier et ses investissements? Comment identifier et éviter la fraude financière? Michel Gariépy, analyste à la Direction de l'éducation financière à l'Autorité, traitera de ces sujets, le 20 novembre prochain, de 12 h à 13 h. [Inscription](#)



[retour au sommaire](#)

## L'ACADÉMIE DES TRÉSORS... FINANCIERS ET ÉDUCATIFS!

Comment 226 élèves des niveaux primaire, secondaire et collégial de Sherbrooke, ayant reçu de 15 à 25 heures de formation, ont-ils pu récolter, depuis deux ans, plus de 30 000 \$ en parts dans un fonds d'investissement, avec l'opportunité de suivre l'évolution de ces placements sur Internet? Longue question, mais réponse simple : en participant aux activités de l'Académie du Trésor, un partenaire de l'Autorité, soutenu par le Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance.

L'Académie du Trésor est le fruit d'une initiative d'un conseiller en sécurité financière et conseiller en placement de l'Estrie, M. Dominique Asselin. Préoccupé par l'éducation financière des jeunes, il a mis sur pied des programmes parascolaires adaptés aux différentes clientèles, du primaire au collégial. Un matériel pédagogique très attrayant, touchant à de multiples facettes des finances personnelles des jeunes, a été développé à cet effet.

Tout y passe, ou presque! Les besoins par rapport aux désirs, le budget, les méthodes de paiement

pour les plus jeunes; l'offre et la demande, l'épargne et la consommation, les produits et services bancaires au secondaire; les services bancaires et l'intérêt, les services financiers, les marchés des capitaux et les types de placements au collégial. En tout, plus d'une cinquantaine de thèmes sont abordés au cours de ces formations.

Bien qu'elles soient offertes dans un cadre parascolaire, les formations se concluent tout de même par... un examen! Des jetons (or, argent et bronze), de valeur variable, sont ainsi remis aux élèves et étudiants qui obtiennent la note de passage. Et ces jetons sont convertibles en unités de participation dans un fonds d'investissement conforme aux lois administrées par l'Autorité et géré par l'Académie du Trésor. Les élèves doivent conserver leur investissement pour une période minimale de cinq ans ou jusqu'à leur majorité.

Pour le fondateur de l'Académie, Dominique Asselin, ces deux premières années d'exploitation ont permis de mesurer l'intérêt des jeunes et l'ouverture des écoles. « Comme il s'agit d'une matière un peu aride, nous avons été surpris de la motivation des jeunes, confirmée par de rares échecs aux examens, affirme-t-il. De plus, les parents exercent un important renforcement à domicile. Quant aux écoles, nous devons répondre à une forte demande au niveau primaire et à une insertion de notre activité dans le cadre même du programme scolaire de deux écoles secondaires, rejoignant 445 élèves. Je crois que nous répondons à un besoin très concret. »

L'initiateur de l'Académie et des donateurs privés ont investi 100 000 \$ dans ce projet. De son côté, l'Autorité a accordé une aide financière de 70 750 \$ en 2011. Ce montant a notamment servi à la réalisation d'une cinquantaine de capsules vidéos destinées à la formation en ligne des prochains formateurs bénévoles.

Pour la prochaine année académique, le fondateur et les responsables de l'Académie projettent, entre autres, d'implanter une formation en entreprise, de développer de nouveaux cours pour cette clientèle et d'élargir son offre à un plus grand nombre d'écoles en Estrie et au Québec.

Pour plus de détails (dont les rendements du fonds d'investissement), consultez le [site](#) de l'Académie du Trésor.



Le fondateur de l'Académie du Trésor, Dominique Asselin, à gauche de la 2e rangée, en compagnie de jeunes lauréats du pensionnat des Sacrés-Cœurs, et de la formatrice, Julie Bélanger, lors de la cérémonie de remise des jetons, en mai dernier.

[retour au sommaire](#)

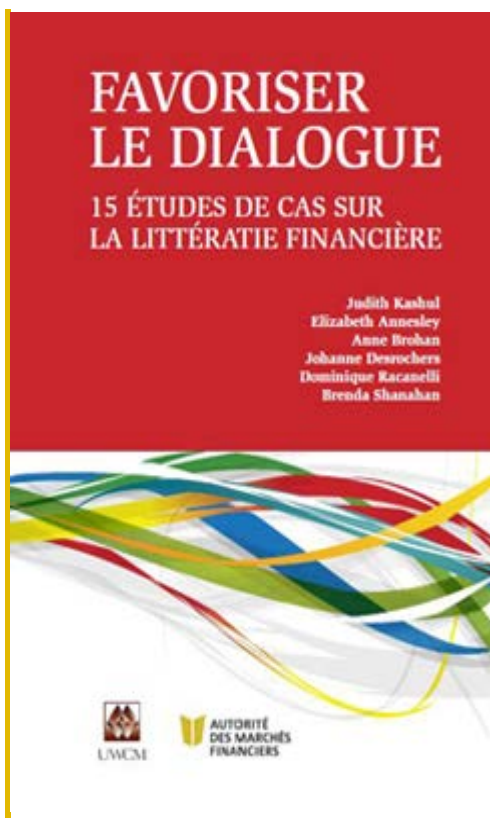
## LITTÉRATIE FINANCIÈRE

### Un guide d'animation auprès des femmes adultes

Nos compétences en matière de finances personnelles sont limitées, les occasions pour le vérifier, fréquentes. Cette réalité nous touche tous et toutes, à divers degrés.

C'est en pensant à la clientèle des femmes de 45 ans et plus que le Club des femmes universitaires de Montréal s'est adressé au Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance de l'Autorité, et a obtenu son soutien, afin de préparer le document *Favoriser le dialogue, 15 études de cas sur la littératie financière*.

Manuel d'animation auprès de groupes, le document vise à permettre des échanges autour de multiples



situations de vie : préretraite, décès d'un conjoint, divorce, perte d'emploi, organisation de ses affaires, etc. Pour chaque cas, plusieurs questions à incidence financière sont ainsi posées.

Et, particularité, les solutions ne s'y trouvent pas! Les auteures du guide ont plutôt choisi de stimuler la recherche individuelle des participantes et d'accroître ainsi leurs connaissances du monde de la finance.

Publié en français et en anglais, le manuel est [téléchargeable](#) à partir du site du Club des femmes universitaires de Montréal.

[retour au sommaire](#)

## VOS OUTILS FINANCIERS : NOUVEAU PROGRAMME PANCANADIEN EN ÉDUCATION FINANCIÈRE

Tel est le nom du nouveau programme de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada; programme élaboré en collaboration avec le Fonds pour l'éducation des investisseurs (*Investor Education Fund*) et l'Autorité des marchés financiers. Il s'agit en fait du premier programme pancanadien qui procurera une belle visibilité à l'Autorité et à son expertise en éducation financière partout au pays. Le programme comporte 11 modules intégrant à son contenu des vidéos, quiz, questionnaires, calculateurs et autres outils d'apprentissage. Ces outils financiers s'adressent à la population adulte et sont disponibles en français et en anglais.

La contribution de l'Autorité a permis d'adapter le contenu aux spécificités des marchés financiers québécois (régulateur intégré, forte présence du mouvement coopératif, etc.) et à l'environnement socio-économique qui influencent la façon de budgéter (garderies à 7 \$, régime parental, Régie des rentes du Québec, etc.). Michel Gariépy de la Direction de l'éducation financière a grandement contribué à l'adaptation québécoise du programme.

Le programme Vos outils financiers sera officiellement lancé en septembre. Un [volet Web](#) et un autre volet plus traditionnel (papier) seront offerts aux consommateurs et aux organismes désirant contribuer à la hausse des connaissances financières des adultes.

[retour au sommaire](#)

## ÉDUCATION FINANCIÈRE

### **Tes Affaires.com : La nouvelle référence jeunesse en finances personnelles!**

L'Autorité des marchés financiers poursuit ses efforts pour initier les jeunes (17-22 ans) à la saine gestion de leurs finances personnelles. Le site jeunesse [Tes Affaires.com](http://TesAffaires.com) a été entièrement revampé pour tenir compte des préoccupations financières des jeunes et surtout pour y intégrer les médias sociaux. L'approche retenue est celle d'accompagner les jeunes dans la réalisation de projets qui ont un impact financier important : l'achat d'une automobile, l'obtention d'une carte de crédit, l'installation en appartement ou le paiement de leurs études, par exemple.

Pour chacun des sujets, le site fournit des informations de base, des conseils et des outils visant une saine gestion de leurs finances personnelles. Des calculateurs y sont aussi disponibles. Au fil des mois, le site s'enrichira évidemment de nouveaux contenus. Par ailleurs, une importante campagne de promotion du site [Tes Affaires.com](http://TesAffaires.com), en collaboration avec Astral, se déroulera à la fin de l'automne.

[retour au sommaire](#)



## Collège de Rosemont

## INSTITUT COLLÉGIAL DE LA LITTÉRATIE FINANCIÈRE – COLLÈGE DE ROSEMONT

### **Session Automne 2012 en gestion des finances personnelles**

L'Institut collégial de la littératie financière (ICLF) du Collège de Rosemont entreprend une nouvelle session de cours en gestion des finances personnelles, un programme d'études à l'intention du public épargnant et investisseur menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales. Les trois cours offerts cet automne portent sur la préparation et la gestion de la retraite, sur l'information économique et financière et sur la gestion des finances personnelles. L'ICLF, un partenaire de l'Autorité, est soutenu par le Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance. Pour renseignements et inscription, consultez le site de notre partenaire : <http://www.iclf.ca/>

[retour au sommaire](#)

## CONTACTEZ-NOUS

### **Québec**

Place de la Cité, tour Cominar  
2640, boulevard Laurier, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 5C1

### **Montréal**

800, square Victoria  
Tour de la Bourse, 22<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Téléphone : 418 525-0337

Téléphone : 514 395-0337

Numéro sans frais : 1 877 525-0337

Courriel : [info@lautorite.qc.ca](mailto:info@lautorite.qc.ca)

Pour en savoir davantage sur nos activités, consultez notre site Web : [www.lautorite.qc.ca](http://www.lautorite.qc.ca).  
Le Journal Info-Autorité est publié par la Direction principale des affaires publiques et des communications de l'Autorité des marchés financiers.